

Rapport d'activités 2013  
de la crèche Pérollino  
et de son association

Jahresbericht 2013  
der Kinderkrippe Pérollino  
und ihres Vereins



## 1. La crèche et ses activités

La crèche Pérollino a ouvert ses portes le 4 février 2008 à la rue Hans-Geiler 1 à Fribourg. Elle dispose de deux appartements de 4,5 pièces et 3,5 pièces au rez-de-chaussée et d'un jardin aménagé par la crèche. La crèche Pérollino bénéficie d'une autorisation d'exploitation délivrée par le Service de l'enfance et de la jeunesse. Un contrôle général de la structure a été fait en novembre 2011 et l'autorisation d'exploitation a été renouvelée en février 2012. Lors d'un contrôle, le SEJ calcule la surface totale de jeux de la crèche pour le nombre d'enfants accueillis, il s'assure que la présence du personnel correspond aux normes et recommandations, un entretien avec le personnel est demandé et une observation approfondie du fonctionnement des groupes est réalisée.



### 1.1. Structure

Le personnel de la crèche Pérollino, pour l'année 2013 a été constitué de douze personnes, qui sont :

Marlies Wüthrich, éducatrice de l'enfance à 100%,  
Fabienne Weibel, assistante socio-éducative à 100%,  
Nadine Raetzo, assistante socio-éducative, à 100%,  
Angélique Vallon, assistante socio-éducative, à 80%  
Catherine Umehara, apprentie de 3<sup>ème</sup> année ASE, spécifique petite enfance,  
Michèle Spicher, apprentie de 2<sup>ème</sup> année ASE, formation raccourcie,  
Alexia Conus, auxiliaire à 50%, en formation d'EDE à Berne,  
Rebekka Riedo, stagiaire à 100% depuis août 2013  
Laura Aeby, stagiaire à 100% depuis août 2013,  
Lidija Koljaj, dame de nettoyage,  
Marisa Rolle, directrice à 70%.

## 1.2. Activités

Durant cette année 2013, la crèche Pérollino a accueilli 54 enfants de 3 mois à 6 ans.

Notre profession implique un suivi des enfants et pour cela, nous observons quotidiennement le développement des enfants dans les activités suivantes : l'arrivée et le départ, la socialisation, le langage, le comportement durant les activités, la motricité globale et fine, le comportement avec la nourriture, l'autonomie, les connaissances générales, la concentration, etc. Il est important pour les éducatrices d'échanger sur l'évolution des enfants durant une année. Donc, en février-mars 2013, nous avons organisé les entretiens parentaux.

En début d'année 2013, notre voyage autour du monde s'est poursuivi. La visite des pays nordiques a été planifiée en début d'année civile tandis qu'à l'approche de l'été, les Caraïbes ainsi que l'Italie ont été à l'honneur. Angélique Vallon a passé ses examens pratiques avec les petits pirates du groupe Lino tandis que Christelle Equey a terminé sa formation sous les couleurs bleu azur de la botte italienne. Un grand bravo aux deux candidates qui ont réussi leurs examens. Angélique a, depuis, été engagée en tant qu'assistante socio-éducative dans le groupe Lino de la crèche Pérollino tandis que Christelle a été engagée dans une institution bernoise.



Avec l'introduction de la loi Harnos en ville de Fribourg en été 2013, les groupes ont été quelque peu chamboulés. Durant plusieurs mois, l'équipe éducative a réfléchi à la meilleure solution pour soutenir les familles.

Les enfants fréquentant la première enfantine ont 4 demi-jours d'école par semaine. La plupart du temps les horaires des premières enfantines sont structurés de cette manière ;

Lundi matin, école

Mardi toute la journée, congé

Mercredi matin, école

Jeudi matin, congé

Vendredi matin, école

Lundi après-midi, congé

Mercredi après-midi, congé

Jeudi après-midi, école

Vendredi après-midi, congé

Avec ces horaires, il n'est pas facile de concilier la vie de famille avec la vie professionnelle. Le personnel de la crèche s'est donc penché sur les solutions possibles à donner aux familles.

Ainsi et après réflexion, les solutions suivantes ont été proposées aux familles :

- La priorité d'accueil pour les enfants qui partent en première infantine sont garantie. Les familles ont dû signaler leurs intérêts de placement jusqu'à la fin mars 2013,
- les enfants de la première infantine ont la possibilité de venir soit des journées entières soit des demi-journées. Dans ce cas, la facturation se fait selon les jours et demi-jours inscrits,
- les enfants qui fréquentent la crèche le matin peuvent bénéficier du repas de midi,
- les enfants inscrits l'après-midi ne peuvent pas manger le repas de midi à la crèche (la crèche ne dispose pas de place suffisante pour accueillir plus d'enfants pour les repas de midi).
- les trajets entre l'école et la crèche sont de la responsabilité des familles,
- durant les vacances scolaires, le personnel de la crèche Pérollino essaie de répondre au besoin des familles tout en respectant les quotas d'accueil des groupes.

Ces modifications de placement n'a pas été sans conséquence sur les groupes. Jusqu'à cette année 2013, la plupart des enfants venaient des journées entières ce qui permettait de gérer et d'organiser de manière optimale les groupes (promenades, sorties, visites, etc.). Ainsi, les éducatrices ont démontré une grande flexibilité et un grand sens de l'organisation pour continuer à garantir les promenades découvertes à l'ensemble des enfants de la crèche.

A la rentrée d'août, l'adaptation de quelques nouveaux enfants a débuté. Au vu du nombre d'enfants qui restaient, peu de places étaient à repourvoir. Par contre, les groupes sont restés stables ce qui a permis de consolider les relations et les jeux entre les enfants.

En novembre et décembre 2013, les rencontres avec les différentes écoles de la HES et la HEP ont été organisées. Ce moment d'échange et de partage est toujours synonyme de plaisir, de douceur et de détente.

Au niveau des statistiques d'occupation, sur l'ensemble de l'année 2013, les deux groupes ont eu un taux d'occupation de 92%. Comme chaque année durant la période d'août à octobre, les départs ou les réductions du taux de fréquentation ont créé un léger recul du taux de fréquentation. Par la suite, les nouvelles inscriptions d'enfants permettent de ré-augmenter ce taux.

.....

Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel de la crèche Pérollino pour leur flexibilité, leur engagement de chaque instant, leur professionnalisme et leur patience durant toute l'année 2013.

## 2. L'association et son comité

L'association Pérollino est une entité indépendante de la HES-SO//FR. Elle a comme but l'exploitation de la crèche Pérollino pour accueillir quotidiennement les enfants du personnel et des étudiant-e-s de la HES-SO//FR. Le comité de l'association a donc pour tâche la gestion de la crèche.

### 2.1. Structure

Les membres de l'association sont les parents plaçant leurs enfants à la crèche, les membres fondateurs, ainsi que les étudiant-e-s et les personnels des écoles qui le désirent. L'association Pérollino est affiliée à la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises (FCGF).

Le comité de l'association est constitué de sept personnes, qui sont :

- Danielle Bulliard-Verville, membre, représentante HEdS, site WEB
- Nicolas Caputo, comptable,
- Anne Carrel, membre, représentante HEP,
- Annamaria Colombo Wiget, membre, représentante HEF-TS,
- Corinne Hager Jörin, secrétaire, représentante EIA-FR,
- Grégory Pellissier, membre, représentant HEG, site WEB,
- Pascale Voirin, présidente.

Nous profitons de ce rapport pour les remercier chaleureusement pour leur engagement en faveur de la crèche Pérollino.

Le comité a pour mission de gérer la crèche. A cette fin, il se réunit régulièrement pour prendre les décisions nécessaires et épauler la directrice de la crèche qui assiste à toutes les séances de travail.

Conformément aux statuts, une assemblée générale est convoquée une fois par année.

### 2.2. Activités

En plus des activités courantes de gestion de la crèche, les séances du comité durant l'année 2013 ont été principalement consacrées au projet de déménagement de la crèche sur le site des Arsenaux, où sera construit le nouveau bâtiment pour les HES santé et travail social.



Le comité s'est réuni les 10 janvier, 5 mars, 16 avril, 3 juillet, 26 août, 8 novembre ainsi que le 17 juin pour l'assemblée générale. Son travail est résumé ci-dessous :

- **Personnel :**

- La crèche a dû renouveler une partie de son personnel pour différentes raisons (problèmes de santé, non-respect des engagements de travail, échec de formation), mais il existe une pénurie de personnel éducatif qualifié et la crèche a dû trouver des solutions comme, par exemple, travailler avec une stagiaire supplémentaire durant quelques mois.
- Suite à de nombreux accidents du personnel survenus en 2012, la crèche a changé de contrat d'assurance-accident pour qu'il soit mieux adapté aux risques qui se présentent.
- La proposition de l'Etat de Fribourg de mettre en place un « pont AVS » pour le personnel de la crèche n'a pas pu être mise en place à la crèche Pérollino. Cela aurait eu comme conséquence une trop grande prise en charge financière pour le personnel Pérollino et la structure. Un avenant dans ce sens a été signé avec la caisse de pension
- Confronté à une situation difficile avec un enfant, le personnel de la crèche a demandé un soutien du SEJ, mais la temporalité de la procédure était trop longue par rapport à l'urgence des besoins. Le personnel, et particulièrement la direction, ont été particulièrement sollicités pour prendre contact avec les différents acteurs concernés et gérer au mieux la situation sans préjudicier les autres enfants du groupe.
- Marisa Rolle a réussi sa deuxième année de formation à la direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires, dispensée par la HES-SO. Bravo à elle ! Elle a décidé d'opter pour une formation plus complète et qualifiante, soit un master (MAS), qui nécessite une troisième année. Le comité a décidé de soutenir la réalisation de cette troisième année, qui renforcera les compétences de la direction, notamment en vue de l'agrandissement prévu de la crèche.

- **Comptes :** pour rappel, les comptes 2012 ont présenté un résultat négatif qui s'explique essentiellement par des absences prolongées au sein du personnel et aux frais de remplacements y afférents. Le comité a néanmoins réfléchi à des pistes permettant de rétablir un meilleur équilibre des comptes et pris les décisions suivantes :

- Les tarifs : la réduction offerte aux parents ayant un deuxième enfant placé à la crèche a été baissée de 50% à 40%. La réduction pour le troisième enfant placé à la crèche est passée de 75% à 60%. Ces nouveaux tarifs entrent en vigueur au 1<sup>e</sup> janvier 2014.
- Etant donnée l'augmentation du prix coutant par enfant, les écoles HES ont accepté d'augmenter leur participation de CHF 2'000 (de 12'000 à 14'000) pour 18 places, soit 360'000CHF.

- - Deux places étaient réservées pour l'Université de Fribourg, qui cesse toutefois sa subvention dès fin mars 2014. Il est décidé de ne plus ouvrir ces deux places, ce qui correspond à une capacité d'accueil de 22 places/jour.
  - Une demande de don pour 2013 a été envoyée en septembre à la Loterie Romande, qui a généreusement accepté de verser CHF 8'800 à la crèche.
- **Enfants :**
  - Avec l'introduction obligatoire de deux années d'école enfantine dans le canton de Fribourg à la rentrée 2013, le comité a pris la décision d'accueillir les enfants inscrits en première année enfantine, puisque l'école ne couvre pour eux que 4 demi-journées, avec priorité donnée aux enfants déjà inscrits préalablement à la crèche.
  - Grâce à un accord trouvé avec le responsable des Masters HES-SO, les enfants d'étudiant-e-s de niveau master ont pu être acceptés à la crèche.
  - Afin de gérer les demandes prioritaires d'une liste d'attente de plus en plus importante, le comité s'est doté des critères de priorité suivants : a) frères et sœurs d'enfants déjà placés, b) taux d'occupation des parents doit être supérieur à 100%, c) ordre d'inscription, d) disponibilité.
- **Site-web :** le site-web de la crèche a été renouvelé, en français et en allemand. Une section uniquement accessible par les parents permet de mettre à disposition de ces derniers des photos et informations spécifiques.
- Mesdames Laurence Chassot et Coralie Jolliet ont vérifié les comptes 2013. Voir section 3 de ce rapport.

### 2.3. Locaux définitifs

Pour rappel, le projet de déménagement de la crèche dans des locaux plus spacieux et adaptés à ses activités était lié au nouveau bâtiment santé-social qui sera construit sur le site des Arsenaux en ville de Fribourg. Comme il n'a pas été possible d'intégrer la crèche dans ce bâtiment, comme c'était prévu initialement, la villa de l'Arsenal, située sur le même site, à la tête de l'ancien arsenal, a été proposée à l'association. Toutefois, pour pouvoir y installer une crèche, cette villa nécessite d'importants travaux de rénovation, voire sa démolition avec la reconstruction sur le même emplacement d'un nouveau bâtiment.

Voici les événements qui ont marqué cette année :

- Le 14 mars, une séance du groupe de travail sur le nouveau bâtiment santé-social a lieu. Un avant-projet de nouvelle construction pour la crèche sur le

.....  
site de la Villa de l'Arsenal, demandé par l'architecte cantonal, est présenté par l'architecte J-B. Bruderer. Cet avant-projet présente plusieurs faiblesses selon le comité : superficie trop grande en regard des besoins de la crèche, orientation et espace attribué à l'accueil pas optimaux, prévoir toutes les surfaces pour enfants à l'étage n'est pas envisageable du point de vue de la mobilité des enfants, aucune verdure dans la place de jeu, matériaux peu adaptés (uniquement béton) et coût global trop onéreux.

- Lors de cette séance, M. Lang, architecte cantonal, propose que le Canton cède la villa à la crèche pour CHF 1.- symbolique. Les travaux et la responsabilité de cette villa incomberait alors à l'association Pérollino. Cette solution est sérieusement envisagée par le comité, qui effectue des démarches auprès d'architectes, d'un notaire et de banques pour considérer la faisabilité de cette option.
- Le 26 mars, la directrice de la crèche et trois représentantes du comité visitent la villa en présence de Mme Zbinden (Service de l'Enfance et de la Jeunesse) et de deux architectes. Ceux-ci estiment que la rénovation du bâtiment pour y accueillir une crèche est tout à fait envisageable. Cette option apparaît moins coûteuse et plus rapide que la démolition et reconstruction d'un bâtiment neuf.
- Le 11 avril, lors d'une séance du groupe de travail pour le bâtiment santé-social, le comité communique sa position en faveur de l'achat de la villa des Arsenaux.
- Le 23 avril, le Conseil d'Etat accepte le principe de la cession de la villa à l'Association Pérollino pour un franc symbolique. Le Conseil d'Etat doit cependant encore définir des conditions y relatives, en particulier en ce qui concerne le droit de superficie.
- Le projet de construction du nouveau bâtiment pour les HES santé et travail social, incluant le projet de rénovation de la villa des Arsenaux pour la crèche, est présenté au Conseil d'Etat dans sa séance du 7 mai et au Grand Conseil dans sa séance du 18-21 juin.
- En septembre, un projet de collaboration avec les étudiant-e-s de l'EIA pour élaborer un projet de rénovation de la Villa est envisagé, mais il n'a malheureusement pas pu être concrétisé.
- Le 21 août, une rencontre a lieu entre les principaux intervenants en vue de l'acte notarial : les discussions portent sur les conditions de la vente. La Villa est cédée à l'Association pour un franc symbolique, mais cette vente est conditionnelle à l'acceptation par le peuple du crédit d'investissement pour la construction du bâtiment pour les HES santé et travail social (vote prévu le 9 février 2014). Un droit de superficie est négocié avec le canton.



- En octobre, le comité a pu définir avec le géomètre la parcelle exacte destinée aux nouveaux locaux de la crèche.

A la fin 2013, l'acte notarial n'est toujours pas signé. Le projet de déménagement de la crèche dans ses locaux définitifs prend toutefois forme. Etant donnés les besoins en garde d'accueil dans le canton et la liste d'attente de la crèche, il est prévu d'ouvrir une structure pouvant accueillir 36 places durant la première année, puis 50 places dans un deuxième temps. Des contacts ont été pris avec la Ville pour envisager un partenariat dans cette optique.

### 3. Comptabilité

Vous trouverez ci-après le bilan de l'association de la crèche Pérollino au 31 décembre 2013, ainsi que le compte de résultat 2013 présenté par groupe de comptes. Le détail des comptes, les pièces comptables ainsi que la justification de chaque position sont à la disposition des membres de l'association sur demande.

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

ACTIFS		PASSIFS	
<i>Liquidités</i>		<i>Fonds étrangers à court terme</i>	
Caisse	37.75	Créanciers AVS-AC-ALFA	12'504.65
BCF fonctionnement	2'822.55	Provisions UNI	6'000.00
BCF Association Pérollino	76'409.45	Passifs transitoires	33'197.15
	<b>79'269.75</b>		<b>51'701.80</b>
<i>Actifs réalisables à court terme</i>		<i>Capitaux propres</i>	
Débiteurs	10'931.00	Capital	32'130.86
Actifs transitoires	31'886.50	Réserves	7'000.00
	<b>42'817.50</b>	Provisions extension	15'000.00
<i>Actifs immobilisés</i>		Bénéfice de l'exercice 2013	22'598.59
BCF Loyer de garantie 4.5 pces	3'472.65		<b>76'729.45</b>
BCF Loyer de garantie 3.5 pces	2'871.35		
	<b>6'344.00</b>		
<b>Total des actifs</b>	<b>128'431.25</b>	<b>Total des passifs</b>	<b>128'431.25</b>

## COMPTE DE RESULTAT 2013 PAR GROUPE DE COMPTES

CHARGES		PRODUITS	
Charges salariales	372'331.70	Recettes parents HES-SO	197'831.30
Charges sociales	61'374.50	Recettes parents hors HES-SO	29'804.50
Charges locaux	38'924.30	Inscriptions	1'500.00
Charges équipements	6'861.30	Cotisations	2'200.00
Charges nourritures/soins	60'268.15	Subv. Commune-Canton-Conf.	312'423.75
Autres charges de personnel	11'896.15	Contributions entreprises	31'755.00
Charges administratives	12'089.56	Dons/Loterie/Intérêts	12'329.70
Projet de construction	1'500.00		
<b>TOTAUX</b>	<b>565'245.66</b>		<b>587'844.25</b>

Résultat 2013, excédent de revenus

22'598.59